

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

DU SAMEDI 13 MARS 2021

Présents : Mmes : Christiane CAHUZAC, Ulla DELPECH, Catherine GUEYDAN, Hélène LA SALMONIE, Viviane MAURIN, Brigitte VIAUD, Mrs : Gérard CARREAU, Francis CHEVALIER, Roland DANO, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Paco DURANDEAU, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, Claude PEUDUPIN,

Absents ou Excusés : Mrs : José CERVERA, Geoffrey GIBERT,, Gilles MARGUERAT, Jean-Louis MATTEI, François PITOR, Jean-Luc STAUB, Antoine TEXIER.

Invités : Mmes : Laurence FREMENTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mr : Gildas TREGOUET.

Ordre du Jour :

1 - Approbation du RDD du CA du 30 janvier 2021.

2 - Organisation Opérationnelle du CA: Voir organigramme prévisionnel présenté à l'AG, joint en PJ.

Raymond demande à chacun de nous de réfléchir:

- 1- aux missions qu'il peut ou souhaite accomplir.
- 2 - à compléter éventuellement par d'autres secteurs d'activité.

3 - Ressources Humaines:

- 1 - Validation de la demande de rupture conventionnelle d'Annik GAILLOT
- 2 - Réflexion sur l'organisation administrative.
- 3 - Mise en place d'une politique salariale et prime d'intéressement.

4 - Finances:

Quelles stratégies mettre en place pour récupérer les impayés:

- 1- Des clubs qui n'ont pas payé leurs cotisations.
- 2 - Des parents de coureurs coachés par les entraîneurs de la Ligue, qui n'ont pas honoré leurs quotes-parts des frais engagés sur les grandes compétitions.

5 - Présentation du fonctionnement "Haut Niveau" de la FFVoile et premières réflexions sur la déclinaison Ligue Nouvelle-Aquitaine.

6 - Questions Diverses.

La séance est ouverte à 9h 02 en visio-conférence GO TO MEETING.

APPROBATION DU RDD DU CA du 30 JANVIER 2021 :

DECISION 1

Adopté à l'unanimité.

ORGANIGRAMME OPERATIONNEL DES ELUS DU CA :

Raymond commence par nous détailler les orientations qu'il souhaite développer dans chaque commission :

- Communication et Tourisme.
- Formation.
- Ressources humaines.
- Recherche de partenaires.
- Développement. Ajouter le Transfrontalier.
- Département sportif.

ORGANIGRAMME DES TECNICIENS : Il ressort de la discussion, la nécessité de trouver des animateurs (délégués) de série, pour améliorer le travail des entraîneurs de la Ligue auprès des clubs.

RESSOURCES HUMAINES :

Rupture conventionnelle de la secrétaire comptable :

DECISION 2

Le CA vote la validation de cette rupture conventionnelle par une abstention, 0 voix contre et 15 voix pour.

Succession :

DECISION 3

Le CA vote à l'unanimité la solution de l'appel d'offre à l'embauche.

FINANCES :

Recouvrement des impayés :

DECISION 4

Il faut réécrire les conventions liant la Ligue et les coureurs. De même, il faudra toiletter le Règlement Financier de la LVNA.

DECISION 5

**Le CA vote pour que nous contactions un cabinet de recouvrement d'impayés.
Résultat du vote : 1 abstention, 0 voix contre et 15 voix pour.**

QUESTIONS DIVERSES :

Avenant au Règlement des sélections aux France :

« Les coureurs licenciés en Nouvelle Aquitaine étant dans des pôles autres que celui de la LVNA, ne naviguant pas sur le territoire Nouvelle-Aquitaine et souhaitant participer au Championnat de France, devront en faire la demande auprès de la LVNA avant le 1^{er} avril et feront l'objet d'une demande de quota supplémentaire à la FFVoile. »

DECISION 6

Le CA vote cet amendement à l'unanimité par 16 voix pour.

Régates de ligue :

DECISION 7

Le CA vote l'annulation des sélectives de ligue à 10 jours et en tout état de cause et au plus tard, le jeudi de la semaine précédente soit 9 jours avant, pour qu'Aurélie publie la décision sur le site internet dès le lendemain.

Tenues des Arbitres : Pour l'instant la question de la livraison de ces textiles reste en attente de solution.

Navigation en double ou en équipage : Respectons les protocoles gouvernementaux (uniquement le haut niveau et les mêmes groupes scolaires).